



L'indépendant, 08/12/25

Célébration des 120 ans de la laïcité ce mardi

Cette année, la France célèbre les 120 ans de la loi du 9 décembre 1905, texte fondateur de la laïcité. La loi de séparation des Églises et de l'État, dite aussi loi de 1905, constitue encore aujourd'hui la pierre angulaire du principe de laïcité en France et continue de guider l'organisation de notre société. Pour marquer cet anniversaire symbolique, une célébration réunira ce mardi 150 enfants.

À l'occasion de cet événement, l'école de Bourg-Madame, l'inspecteur de circonscription Sacha Gonzalez et la mairie ont souhaité s'associer pour proposer un moment fort et fédérateur. *"Ce mardi, nous nous rassemblons devant la mairie pour chanter La Marseillaise ainsi qu'un chant laïc, Mains dans la main, afin de célébrer ce moment important. 150 enfants y participeront, ainsi que des élèves de l'école Llums del Nord de Puigcerdà, avec qui nous menons un projet transfrontalier"*, explique Sylvie Garrabos, directrice de l'école.

Toutes les écoles du département participent à cette célébration, chacune étant libre d'en imaginer les modalités. Cette liberté d'organisation permet de mettre en valeur la laïcité à travers des initiatives variées, adaptées à chaque communauté éducative. Le public, familles et habitants, est chaleureusement invité à venir écouter les enfants chanter et partager ce moment de convivialité et de réflexion autour des valeurs républicaines.

Mardi 9 décembre, à 15 h 30, sur le parvis de la mairie.